

## AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 14 juin 2024 à 18h, salle du conseil municipal en mairie.

## ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 avril 2024  
Information relative au régime des délégations.

### Affaires Centre Equestre

#### Affaires générales

1. Convention de mise à disposition d'un véhicule de la MJC auprès de Centre équestre.

### Affaires communales

#### Affaires générales

2. Legs envers la Mairie de Luchon suite à un décès

#### Affaires financières

3. Décision modificative n°1 du budget principal.
4. Attribution d'une subvention à l'association SIRPEA afin de contribuer aux financements des frais d'une classe d'école publique située au sein du centre hospitalier marchand (Toulouse) pour l'année scolaire 2023-2024.
5. Participation financière au salon des Thermalies – janvier 2023 par la Commune de Bagnères-de-Luchon.
6. Tarif des boissons offertes aux groupes locaux.
7. Versement d'une subvention au profit de la SIL.
8. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Passaire Musica ».
9. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Pyreine évènements »

#### Ressources humaines

10. Instauration d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.
11. Rapport dans le cadre du débat de l'assemblée délibérante sur la protection sociale complémentaire.

### Travaux

12. Procédure d'abaissement partiel de l'éclairage public
13. Travaux de construction des cabanes pastorales de Roumingau et Sacroux.
14. Convention avec le département pour la mise en place d'une station limnométrique sur le pont de Ravi.

### Urbanisme

15. Lancement de la modification simplifiée n°4 du plan local de l'urbanisme avec pour objectif la protection des cellules commerciales du linéaire marchand.
16. Lancement d'une opération façades dans le cadre des programmes petites villes de demain et bourgs-centres Occitanie.
17. Echange d'un terrain cadastré section AI numéro 34 contre un terrain cadastré section AI n°33A et 34C (provenant des parcelles ai 34 et 33) situées 26 impasse de la Soulan à Bagnères de Luchon.

### Intercommunalité

18. Classement des hautes vallées du Luchonnais.

### Vœu

19. Proposition de vœu pour la défense d'un service de transport ferroviaire fiable entre Toulouse et les gares du Comminges.

20. Questions diverses

Bagnères de Luchon, le 10 juin 2024,

Le Maire,  
Eric AZEMAR

